

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Bryril, Jacques, Emmanuel
 Nom COSSON

Né le 04 juin 1979
 à 03 heures 15
 à MELUN (Seine et Marne)
 de (1) Yannick, Ferdinand, Romain
COSSON
 et de (1) Christiane Françoise,
Yannickette MENEALI

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1008
 le 25 juin 2008 (2)



MENTIONS MARGINALES (3)

MARIAGE célébré à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne)
 le 22 août 2009
 Les futurs époux ont déclaré (4) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 64

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés
 à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms Blémeline, Marthe, Suisse
Jeanne
 Nom LAYEZ

Née le 28 décembre 1985
 à 3 heures 30 mn
 à Dunkerque (Nord)
 de (1) Jean-Pierre André LAYEZ
 et de (1) Dorothée Charlotte MASSON

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 803
 le 4 juillet 2008 (2)



MENTIONS MARGINALES (3)

le 22 août 2009



(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou
 « qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître
 notaire à »

SEDI 30700 UZÈS (0701) - Réf. 301046

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 156.1
le 28 décembre 2009

à 05 heures 25
est né(e) (1) Timothée Jean-Pierre
Thaïs Cossen

du sexe Masculin à Quincy-Sous-Sénart (Essonne)
reconnu(e) (2)

par (3) Délivré conforme aux registres, le 29 décembre 2009

L'officier de l'état civil



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le
à
Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 156.6
le 02 octobre 2014

à 23 heures 09
est né(e) (1) Gérentin Charles
Tao Cossen

du sexe Masculin à Quincy-Sous-Sénart (91)
reconnu(e) (2)

par (3) Délivré conforme aux registres, le 06 octobre 2014



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le
à
Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.